

Enquête publique PLU Saint Philibert

marc lorsignol <marc.lorsignol@gmail.com>

mardi 21 août 2018 à 13:35 réception

À : enquetepublique.stphilibert@orange.fr

Cc : Marc Lorsignol , ilorsignol@gmail.com

 lettre PLU.pdf
456 Ko

Madame la présidente de la commission d'enquête publique,


Madame la présidente,

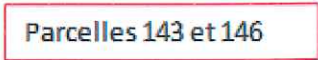
Veillez trouver mes suggestions sur la révision du PLU de Saint Philibert :

1) Corriger une erreur sur le document 6.1.b-Planche-graphique-des-servitudes-d'utilités-publiques ; la ligne électrique souterraine en marron ne passe pas au milieu la parcelle 143 mais sous son bord sud, au même niveau que le tracé bleu de la servitude littorale :

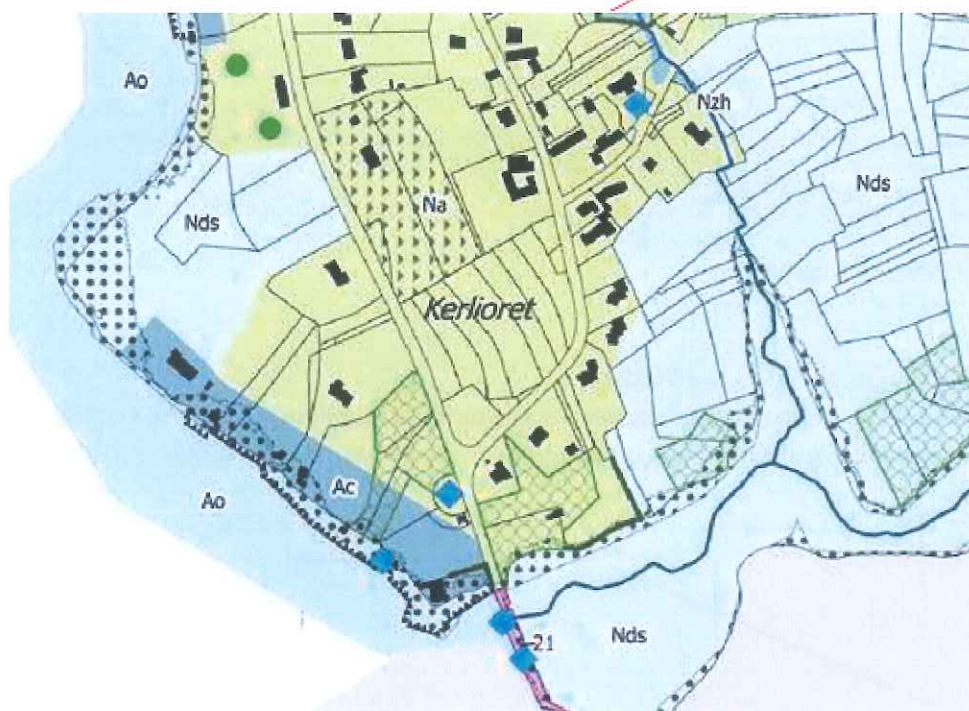


2) Renforcer la préservation du site et des bois des moulins de Kerlioret en classant les parcelles restantes non construites, non constructibles et non cultivées en Espaces boisés classés (L113-1)

 Parcelles 210 et 211

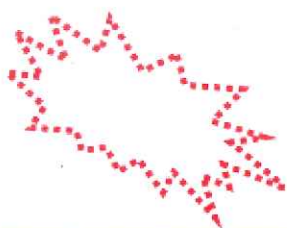
 Parcelles 143 et 146

Parcelle 138



3) Retirer le zonage Ac des parcelles 216, 215, 146, 143 et 142 dans la mesure où la commune a déjà repris l'AOT des terres pleins pour la préservation du site des moulins de Kerlioret (L151-19 petit patrimoine)

Parcelles 216, 215, 146, 143 et 142



Marc et Inger Lorsignol
12 rue du Moulin,
56470 Saint Philibert
marc.lorsignol@gmail.com

Saint Philibert le 18 Aout 2018

Madame la présidente de la commission
d'enquête publique,

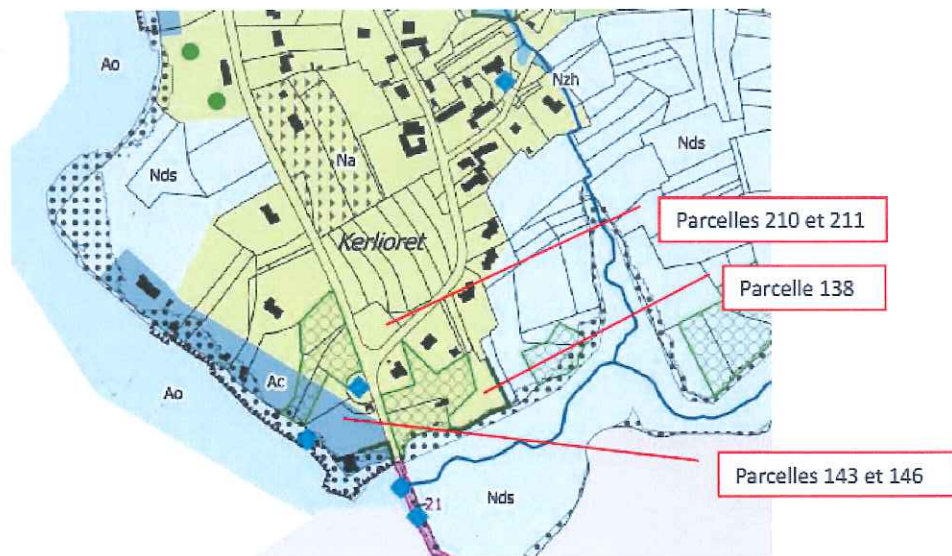
Madame la présidente,

Veuillez trouver mes suggestions sur la révision du PLU de Saint Philibert :

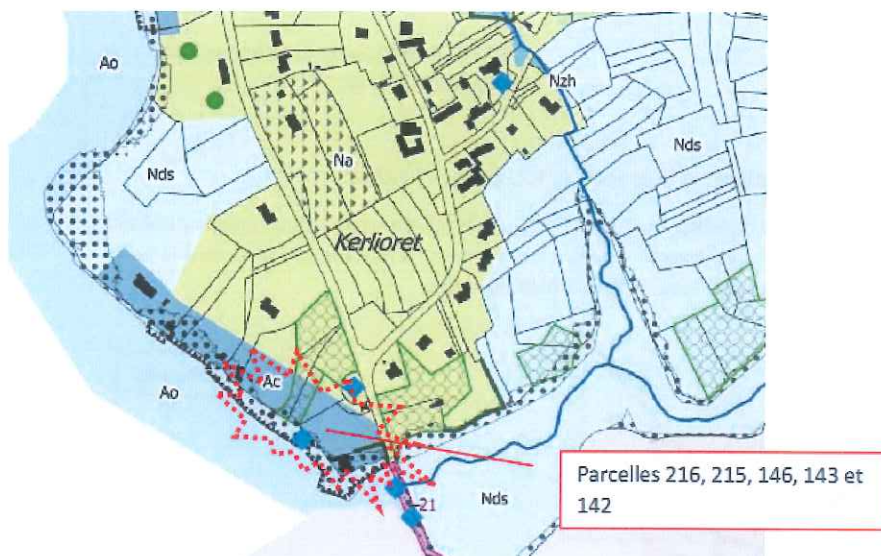
1) Corriger une erreur sur le document 6.1.b-Planche-graphique-des-servitudes-d'utilités-publiques ;
la ligne électrique souterraine en marron ne passe pas au milieu la parcelle 143 mais sous le bord
sud, au même niveau que le tracé bleu de la servitude littorale :



2) Renforcer la préservation du site et des bois des moulins de Kerlioret en classant les parcelles
restantes non construites, non constructibles et non cultivées en Espaces boisés classé (L113-1)



3) Retirer le zonage Ac des parcelles 216, 215, 146, 143 et 142 dans la mesure où la commune a déjà repris l'AOT des terres pleins pour la préservation du site des moulins de Kerlioret (L151-19 petit patrimoine),



Je vous remercie de l'attention que vous aurez porté à la présente et vous prie de croire, Madame la présidente, à l'assurance de ma considération distinguée.

Marc Lorsignol

Je vous remercie de l'attention que vous aurez porté à la présente et vous prie de croire, Madame la présidente, à l'assurance de ma considération distinguée.

Marc Lorsignol